



Gestion de la dette et financement durable en Afrique du Nord

I. Introduction

Comme c'est le cas pour d'autres sous-régions du continent, l'Afrique du Nord a connu une forte hausse du niveau de sa dette publique au cours de la dernière décennie. Cette augmentation est due à divers facteurs, et tout particulièrement les retombées économiques de la riposte mondiale à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), lesquelles, couplées aux difficultés actuellement rencontrées sur les plans régional et mondial, ont intensifié les pressions budgétaires sur les États de la sous-région. Par exemple, le conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a provoqué des perturbations sur les marchés mondiaux de l'énergie, entraînant une volatilité des cours et une pression croissante sur les budgets nationaux. De même, les conflits régionaux comme ceux en cours au Soudan et à Gaza, conjugués aux effets des changements climatiques sur l'agriculture et la production d'énergie, ont encore aggravé la vulnérabilité économique des pays de la sous-région.

De nombreux États d'Afrique du Nord éprouvent de plus en plus de difficultés à équilibrer leur budget national, et se voient souvent contraints de réaffecter des ressources déjà limitées qui sont normalement consacrées à des programmes sociaux essentiels et à des investissements productifs. Le ratio moyen de la dette par rapport au produit intérieur brut (PIB) a sensiblement augmenté pour

l'ensemble de la sous-région ces dernières années, passant de 79,7 % en 2019 à 88,4 % en 2023¹. Certains pays de la sous-région, comme l'Égypte, le Maroc, le Soudan et la Tunisie, ont vu le leur grimper de plus de 80 % au cours de cette période. Outre cette charge croissante de la dette, le coût toujours plus élevé du service de la dette et la volatilité des taux de change fragilisent encore les finances publiques, étouffant la croissance économique et décourageant en masse les investissements du secteur privé.

L'une des difficultés les plus pressantes qui se posent à l'Afrique du Nord réside dans l'intersection entre les changements climatiques et la soutenabilité de la dette. La sous-région est particulièrement vulnérable aux chocs climatiques, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, la hausse des températures et les pénuries d'eau. Bien qu'il soit de plus en plus admis que les changements climatiques sont un facteur important de la dynamique de la dette, les évaluations de la soutenabilité de la dette ne tiennent que rarement compte de leurs effets potentiels.

Les perspectives budgétaires restent incertaines dans la sous-région. La croissance économique, qui ne devrait atteindre que 3,6 % en 2025, sera probablement entravée par les réformes structurelles en cours, l'instabilité politique et l'incertitude économique sur le plan mondial. Pour que la sous-région puisse réaliser ses objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques et en termes de développement, il sera essentiel d'adopter des stratégies efficaces de gestion de la dette, dont des emprunts rentables et de meilleures modalités d'optimisation de la dette.

1 « Tour d'horizon de la situation socioéconomique : profil sous-régional de l'Afrique du Nord, 2023-2024 » (ECA/SRO-NA/ICSOE/39/3-ECA/SRO-WA/ICSOE/27/3). Disponible à l'adresse <https://knowledgehub-sro-na.uneca.org/wp-content/uploads/2024/11/Subregional-profile-2024-Fr.pdf>.

La présente note d'orientation donne un aperçu de la dynamique de la dette publique en Afrique du Nord, y compris une évaluation de ses incidences sur la croissance économique et la résilience face aux changements climatiques, ainsi que des recommandations visant à guider les gouvernements d'Afrique du Nord pour l'adoption de pratiques plus durables en ce qui concerne la gestion de la dette.

II. Dynamique de la dette publique en Afrique du Nord

L'Afrique du Nord se caractérise par un paysage de la dette à la fois complexe et en mutation : de nombreux pays de la sous-région subissent des pressions budgétaires en raison de l'incertitude économique, des chocs extérieurs et de la hausse des dépenses publiques à engager. Ces pressions sont renforcées par les effets des changements climatiques, qui entraînent une baisse de la croissance du PIB par habitant comprise entre 5 % et 15 % par an². C'est ainsi qu'au Soudan, le ratio dette/PIB a connu une augmentation soudaine, dépassant les 300 %, signe d'une profonde crise budgétaire. Le fardeau de la dette de l'Égypte a lui aussi suivi une trajectoire à la hausse, si bien que le ratio dette/PIB y dépasse désormais 90 %³, et que près de 35 % des recettes du pays sont consacrées au service de la dette⁴. Dans le même temps, la dette publique de la Tunisie est passée de 67,3 % du PIB en 2019 à 83,7 % en 2024⁵.

Contrairement aux pressions budgétaires relativement aiguës qui s'exercent sur le Soudan, l'Égypte et la Tunisie,

le niveau d'endettement reste relativement stable, ou diminue même, dans d'autres pays d'Afrique du Nord. Par exemple, la Mauritanie voit fluctuer le coût de son service de la dette, qui a atteint un pic en 2021 avant de baisser progressivement. Le Maroc parvient de son côté à maintenir un ratio dette/PIB stable, principalement grâce à la diversification de son économie et à ses politiques budgétaires relativement équilibrées, ce qui contribue à atténuer les risques associés à l'augmentation de la dette. L'Algérie se distingue comme étant le pays le plus performant de la sous-région en ce qui concerne la gestion de la dette, affichant le niveau d'endettement le plus faible d'Afrique du Nord.

Dans la sous-région, les pays qui n'ont qu'un accès limité aux financements extérieurs, comme l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, ont actuellement tendance à s'appuyer de plus en plus sur l'emprunt intérieur. Il convient toutefois de relever que la dette intérieure, qui se caractérise par des échéances plus courtes et des taux d'intérêt plus élevés, peut également mettre les finances publiques à rude épreuve et décourager les investissements du secteur privé. En Tunisie, par exemple, la dette intérieure représente aujourd'hui plus de 50 % de la dette publique totale, ce qui limite les ressources disponibles pour les investissements critiques dans les infrastructures, les soins de santé et l'enseignement. La figure I illustre l'évolution dans le temps du fardeau de la dette intérieure et extérieure au Maroc et en Tunisie. Les figures II et III, quant à elles, montrent respectivement l'évolution du coût du service de la dette en Égypte et dans certains pays de la sous-région.

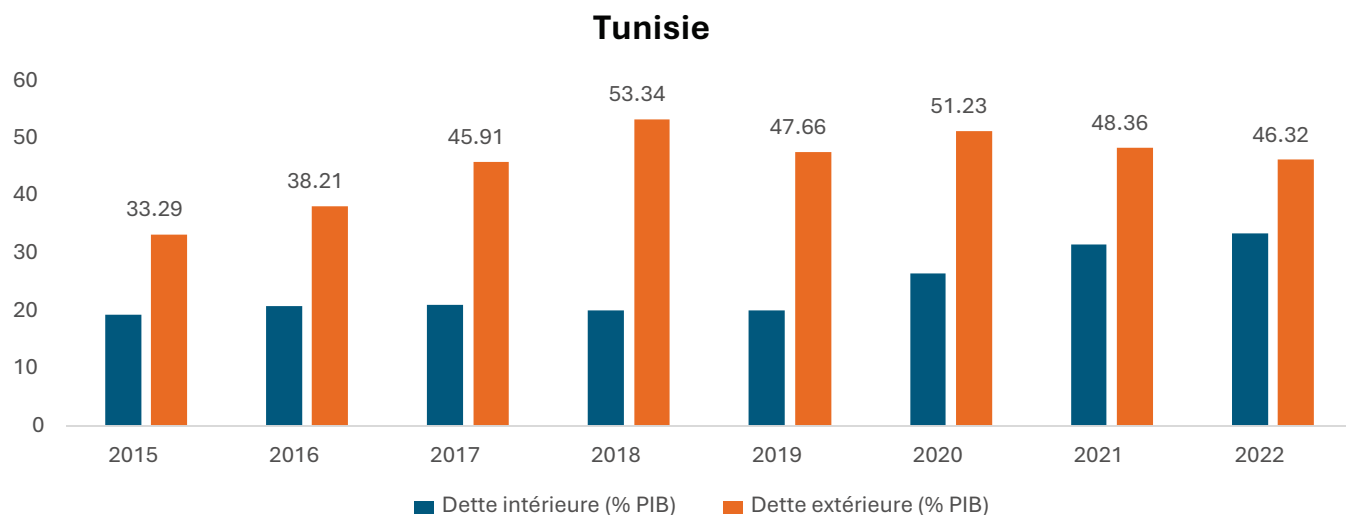
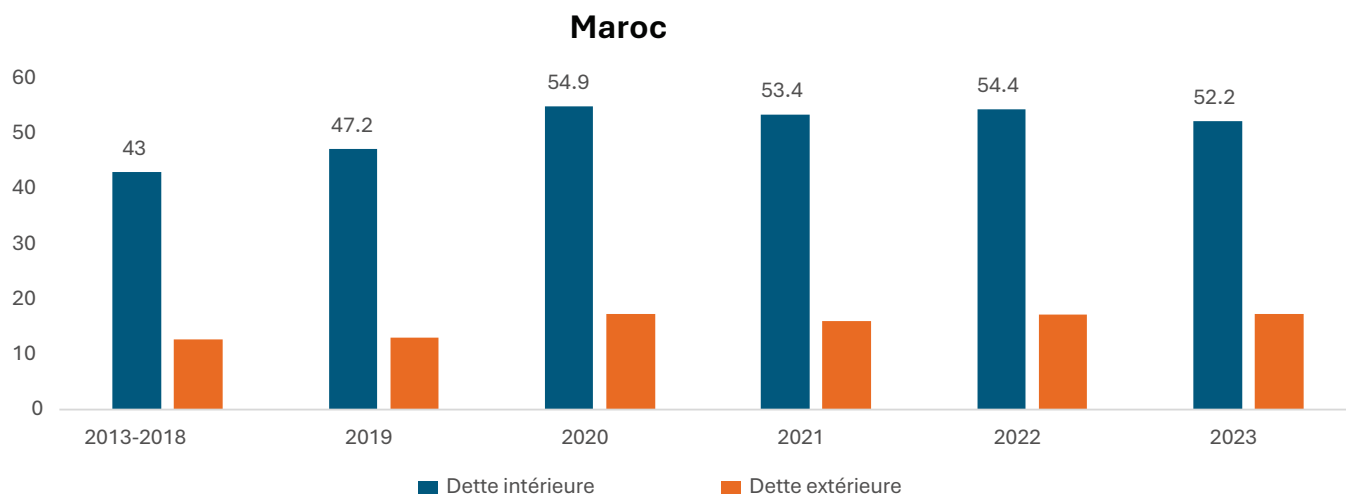
2 Union africaine et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Dynamiques du développement en Afrique 2023 : Investir dans le développement durable* (Addis-Abeba, Union africaine ; Éditions OCDE, Paris, 2023).

3 Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2024 : Changement de cap et menaces grandissantes* (Washington, octobre 2024).

4 Égypte, Ministère des finances, « External Debt », base de données sur la dette publique. Disponible à l'adresse mof.gov.eg/en/posts/publicDept/601acd1f10ca760007b20d25/External%20Debt (consulté le 21 février 2025).

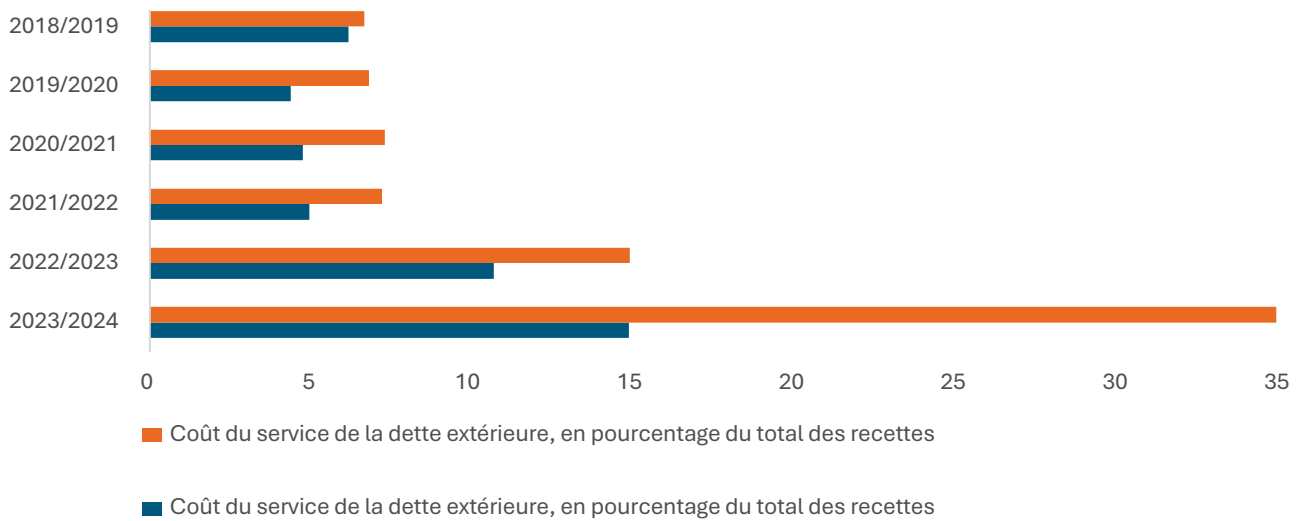
5 Fonds monétaire international, *ibid.*

Figure I Évolution du fardeau de la dette intérieure et extérieure, Maroc et Tunisie (en pourcentage du PIB)



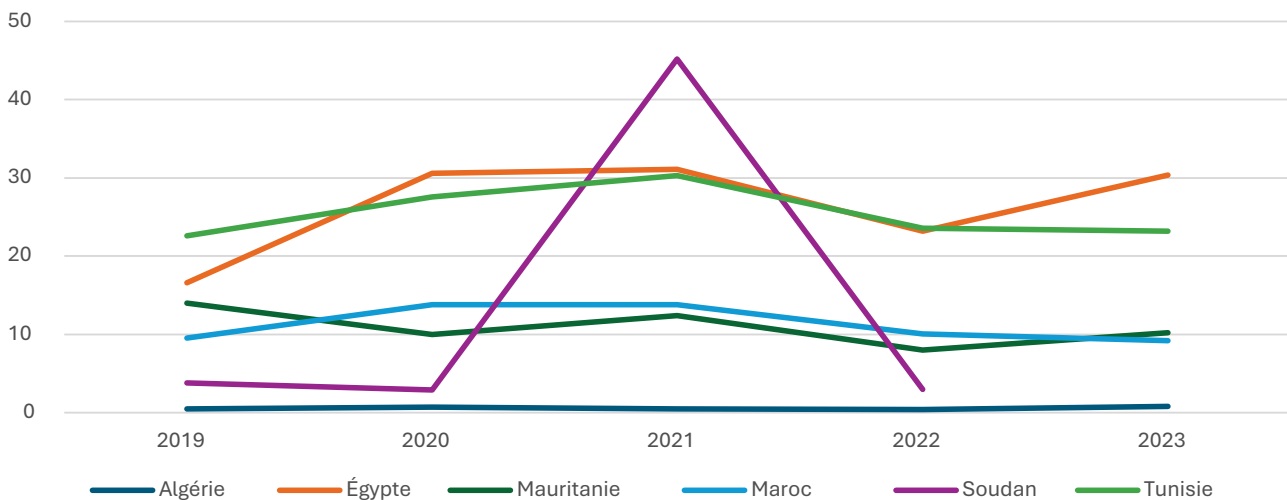
Sources : Maroc, Ministère de l'économie et des finances, Projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2025 : Rapport économique et financier (2024). Disponible à l'adresse [www.finances.gov.ma/ Publication/ db/2025/Rapport-economique-financier_Fr.pdf](http://www.finances.gov.ma/Publication/db/2025/Rapport-economique-financier_Fr.pdf) ; Tunisie, Ministère des finances, Rapport sur la dette publique (2024). Disponible à l'adresse www.gbo.TN/fr/taxonomy/term/118.

Figure II Évolution du coût du service de la dette en Égypte (en pourcentage du total des recettes et du total des dépenses)



Source : Égypte, Ministère des finances, « External Debt », base de données sur la dette publique. Disponible à l'adresse mof.gov.eg/en/posts/publicDept/601acd1f10ca760007b20d25/External%20Debt (consulté le 21 février 2025).

Figure III Évolution du coût du service de la dette dans certains pays de la sous-région d'Afrique du Nord (en pourcentage du total des recettes d'exportation)



Source : Banque mondiale, “Total debt service (% of exports of goods, services and primary income)”, International Debt Statistics database. Disponible à l'adresse <https://datatopics.worldbank.org/debt/ids/countryanalytical/DZA> (consulté le 21 février 2025).

De nombreux pays d'Afrique du Nord empruntent par ailleurs massivement à l'étranger pour financer des projets d'infrastructure et accélérer les efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable. Il convient de noter que près de 67 % de la dette extérieure totale de l'Afrique se concentrent dans à peine 10 pays africains, l'Égypte, le

Maroc, le Soudan et la Tunisie représentant respectivement 14,5 %, 5,9 %, 3,4 % et 3,1 % de ces 67 %⁶. De surcroît, la hausse des taux d'intérêt et des risques de change au niveau mondial, qui pousse le coût des emprunts et limite l'accès à des financements abordables, menace de plus en plus la soutenabilité de la dette dans de nombreux pays.

⁶ Banque africaine d'import-export, State of Play of Debt Burden in Africa 2024: Debt Dynamics and Mounting Vulnerability (« État des lieux du fardeau de la dette en Afrique 2024 : Dynamique de la dette et vulnérabilité croissante ») (Le Caire, 2024).

Bien que les entreprises publiques jouent un rôle essentiel dans le développement des infrastructures de nombreux pays de la sous-région, nombre d'entre elles sont inefficaces, peu rentables, et requièrent un appui substantiel des pouvoirs publics pour continuer leurs activités. Cette situation a pour effet de réduire la quantité de ressources pouvant être consacrées à des initiatives sociales et économiques essentielles, et elle exacerbe la pression budgétaire exercée sur les États.

En outre, il apparaît que l'Afrique du Nord est l'une des régions du monde les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. On estime en effet que d'ici à 2030, la sous-région aura besoin d'environ 39 milliards de dollars par an pour financer les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets⁷. Malheureusement, les obligations découlant du service d'une lourde dette continuent de réduire les fonds disponibles pour des initiatives capitales en matière de climat, de santé et d'éducation, ce qui compromet la stabilité économique à long terme de la sous-région.

Ces faits montrent clairement qu'en dépit de la diversité des profils d'endettement des pays d'Afrique du Nord, l'ensemble de la sous-région se heurte à d'importantes difficultés budgétaires. En effet, alors que la hausse de leur taux d'endettement menace la stabilité économique de certains pays, d'autres pays, au taux d'endettement plus soutenable, restent contraints de naviguer dans un environnement économique inconstant. La résolution des problèmes qui se posent aux pays d'Afrique du Nord en la matière passe par des réformes fiscales stratégiques et l'amélioration des cadres de gestion de la dette.

III. Conclusions et recommandations

Malgré des différences notables entre les profils d'endettement des divers pays d'Afrique du Nord, il convient d'adopter des stratégies globales pour parvenir à une gestion soutenable de la dette publique dans toute la sous-région. Si les pays d'Afrique du Nord veulent éviter une nouvelle accumulation de dette, il leur faudra s'attaquer aux passifs à long terme, optimiser la composition de la dette et remédier aux déséquilibres structurels.

Il faut notamment prendre des mesures destinées à renforcer la responsabilité et la rentabilité des entreprises publiques. Les pays d'Afrique du Nord doivent s'efforcer d'adopter des modèles économiques compétitifs et des

cadres de gestion budgétaire solides afin d'atténuer la vulnérabilité de l'État. Les entreprises publiques non rentables qui échouent systématiquement à atteindre leurs objectifs de performance doivent être restructurées ou privatisées en vue d'alléger la pression budgétaire sur les pouvoirs publics.

En outre, les gouvernements d'Afrique du Nord doivent adopter des pratiques d'emprunt responsables et encourager la concurrence entre créanciers pour obtenir des prêts à des conditions favorables. La collaboration par le biais de coalitions de débiteurs peut élargir la marge de négociation des États et améliorer leurs conditions d'emprunt. Les pays d'Afrique du Nord pourraient également encourager les financements en monnaie locale afin d'atténuer les risques découlant de la volatilité des taux de change. Qui plus est, on a toutes les chances d'assurer une plus grande soutenabilité de l'emprunt intérieur en renforçant les marchés financiers locaux, en améliorant la discipline budgétaire et en rehaussant la confiance des investisseurs grâce à des cadres réglementaires transparents.

Pour gérer la hausse de la dette publique intérieure, les États d'Afrique du Nord doivent renforcer leurs cadres d'administration de la dette, diversifier leurs sources de financement et améliorer la mobilisation des recettes. Ils doivent également prendre des mesures visant à faire baisser l'inflation, faire le meilleur usage des dépenses publiques et approfondir les marchés financiers. Les réformes structurelles destinées à accroître la transparence budgétaire et la coopération internationale en matière de restructuration de la dette sont également cruciales pour maintenir la stabilité économique.

Les décideurs d'Afrique du Nord doivent en outre chercher à mobiliser des ressources de l'étranger, et spécialement des investissements directs et à long terme, en adoptant une approche multidimensionnelle axée sur la création d'un climat favorable à l'investissement. Afin d'attirer les investissements, les pays d'Afrique du Nord doivent en particulier renforcer la stabilité macroéconomique, stimuler l'efficacité réglementaire et relever les garanties offertes aux investisseurs. La simplification de la réglementation, la rationalisation des procédures administratives et le renforcement des cadres juridiques sont de nature à encourager plus avant les investissements de long terme. Compte tenu de la prédominance de la dette libellée en devises étrangères, les gouvernements de la sous-région

⁷ Union africaine et OCDE, *ibid.*

doivent privilégier le recours à des prêts concessionnels et à des options de financement mixte afin de réduire les risques financiers dus à la volatilité des taux de change.

La conversion de dettes en mesures en faveur du climat est également une option novatrice pour les économies nord-africaines lourdement endettées. Ces accords permettent aux pays de restructurer leur dette en échange d'engagements à investir dans des projets en faveur de la résilience climatique et de la durabilité, qui touchent notamment les énergies renouvelables, la gestion durable de l'eau et les transports non polluants. Par son rôle de premier plan dans l'émission d'obligations vertes, l'Égypte montre l'exemple à toute la sous-région, qui pourrait mobiliser des ressources au moyen d'instruments financiers similaires.

En conclusion, les gouvernements nord-africains doivent adopter une approche globale de la gestion de la dette, en consolidant leurs cadres institutionnels, en diversifiant leurs stratégies financières et en favorisant la coopération internationale. Une gestion efficace de la dette permettra à la sous-région de trouver un équilibre entre, d'un côté, la viabilité budgétaire et, de l'autre, la croissance économique et la résilience face aux changements climatiques, encourageant ainsi le développement sur le long terme.
